

Communiqué de presse.

Le 22 juin 2023

18^{ème} édition de la Nuit des Veilleurs en soutien aux victimes de torture.

La nuit du 26 juin marque la 18^{ème} Nuit des Veilleurs. Une chaîne de prière œcuménique en soutien aux victimes de torture, pour lesquelles l'ACAT-France se mobilise tout au long de l'année en relayant pétitions, rapports et témoignages.

Le 26 juin commémore la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture. Promue sous l'égide des Nations unies, c'est une journée majeure pour l'ACAT-France qui documente dans différents pays le phénomène tortionnaire. Ce travail a pris la forme de six rapports dont la dernière édition en date, publiée en 2021, s'inquiète des effets de gangrène.

Car la torture n'est pas toujours là où on le croit. Les traitements cruels, inhumains ou dégradants prennent des formes si nombreuses qu'il serait impossible d'en établir une liste exhaustive : intimidations, disparitions forcées, détentions arbitraires... Pourtant, les bourreaux cherchent tous à punir, à intimider ou à obtenir des renseignements sous la contrainte.

L'interdiction de la torture, sous toutes ses formes, est un absolu. Le droit international en fait une norme de *jus cogens* : elle ne connaît aucune dérogation. Aujourd'hui, 83 États sont liés à la Convention contre la torture. C'est le cas des 7 pays dont sont pourtant originaires les victimes soutenues lors de cette Nuit des Veilleurs 2023 : Arabie saoudite, Bahreïn, Burundi, Gabon, Mexique, Sri Lanka et Vietnam.

C'est donc un 26 juin que l'ACAT-France appelle à une chaîne de solidarité pour accompagner les victimes de torture. Journaliste, activiste indigène, simple étudiant ou opposant politique, c'est toute la société civile qui est frappée par la torture.

Tout au long de l'année, l'ACAT-France sensibilise à leur cause et distribue des pétitions pour alerter les autorités. Ces signatures permettent de remporter des victoires fortes pour les droits humains. Ainsi, l'édition 2022 a comptabilisé plusieurs milliers de messages de soutien.

Cette 18^{ème} Nuit des Veilleurs se félicite déjà d'une victoire : au Vietnam, Nguy Thi Khanh, figure environnementaliste mondiale, incarcérée pour ne pas avoir déclaré les sommes perçues en recevant le Goldman Environmental Prize en 2018, est de retour parmi les siens.

Rendues possibles grâce à une mobilisation sans faille, ces victoires restent malheureusement fragiles.

Plus d'informations à propos de la Nuit des Veilleurs sur nuitdesveilleurs.fr.

7

pays sont mis en lumière cette année : Arabie saoudite, Bahreïn, Burundi, Gabon, Mexique, Sri Lanka et Vietnam.

CONTACT PRESSE. Barthélemy Dioh,
directeur de la communication
direction-communication@acatfrance.fr
+33 1 40 40 40 25